

019-211918107-20240223-2024-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2024

ODYSSÉE Informatique - ICARE 1.67A

Département : CORREZE
Poste Comptable: TRESO TULLE CHANGEMENT
Date d'Édition : 27/02/2024

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

N° SIRET : 21191810700080
Établissement : LOTISSEMENT CHAMP PAILL
Budget : BUDGET ANNEXE

Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents 8
Nombre de suffrages exprimés 10
VOTES : Contre =0 Pour =10 Abstentions =0
Date de convocation : 13/02/2024

LIBERATION n° 224-26
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 23/02/2024 à 18 heures 00

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de Isabelle MONEDIERE après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Marcel AUBOIROUX, MAIRE, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B			0,00
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)			
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)			
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E			11 614,36
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)			
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)			11 614,36
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 24 114.16)			-24 114,16
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)			-12 499,80

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Mrs Auboiron, Bouillon, Martinie, Broussolle, Maison (a donné pouvoir à M. Auboiron), Leclerc (a donné pouvoir à M. Auboiron), Mmes Bourzeix, Monediere, Benesteau, Géraudie

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le MAIRE,